

Commune : LE GUA

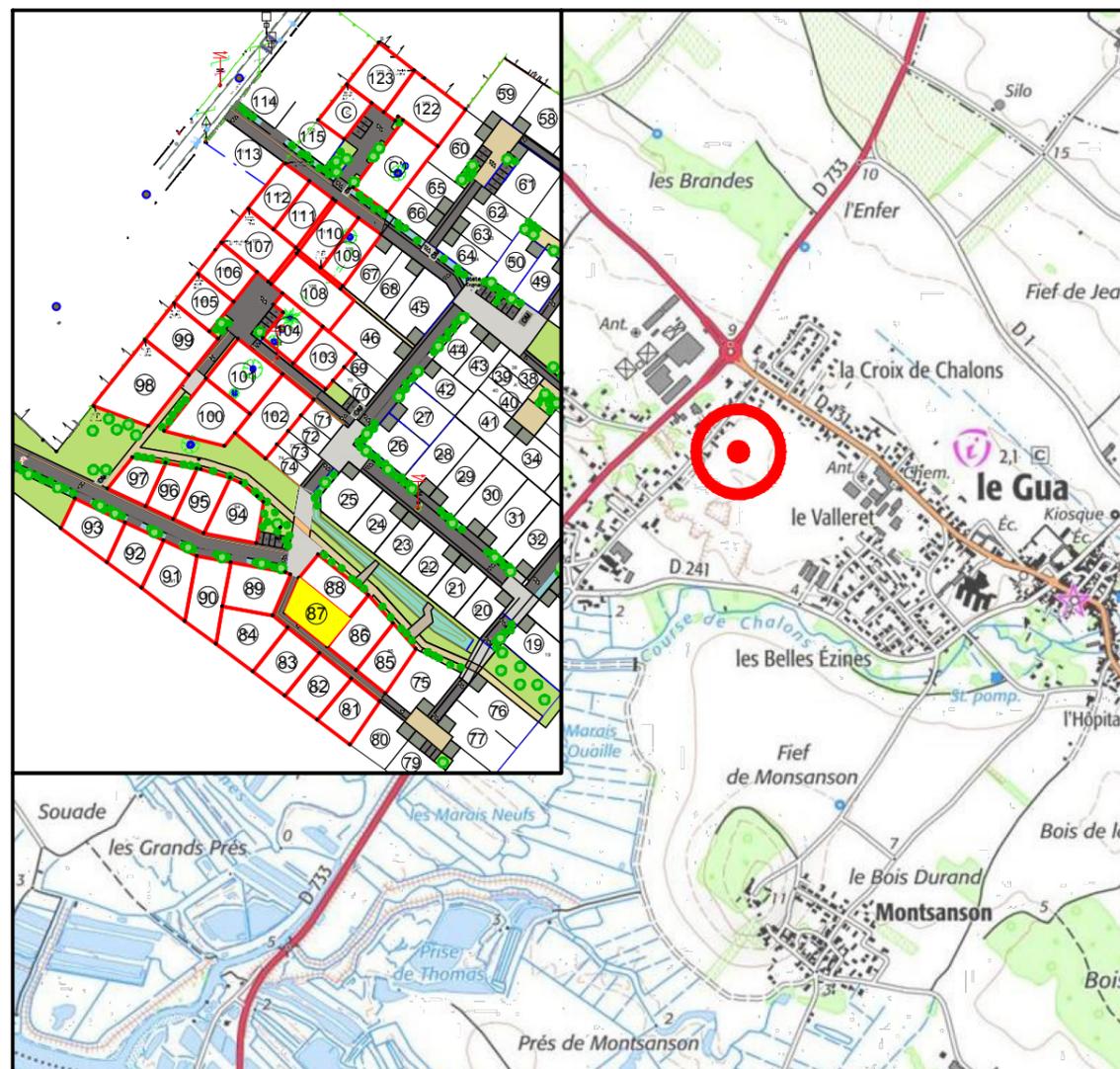
Lieu-dit " Châlons "

Z.A.C. " Champlain "

Maître d'ouvrage :



PLAN DE SITUATION



Dossier de réalisation de Z.A.C. approuvé le 17 décembre 2019

Architecture et Aménagement :
3A Studio / TOURS



Géomètre - Expert :
SIT&A Conseil - DOMPIERRE-SUR-MER

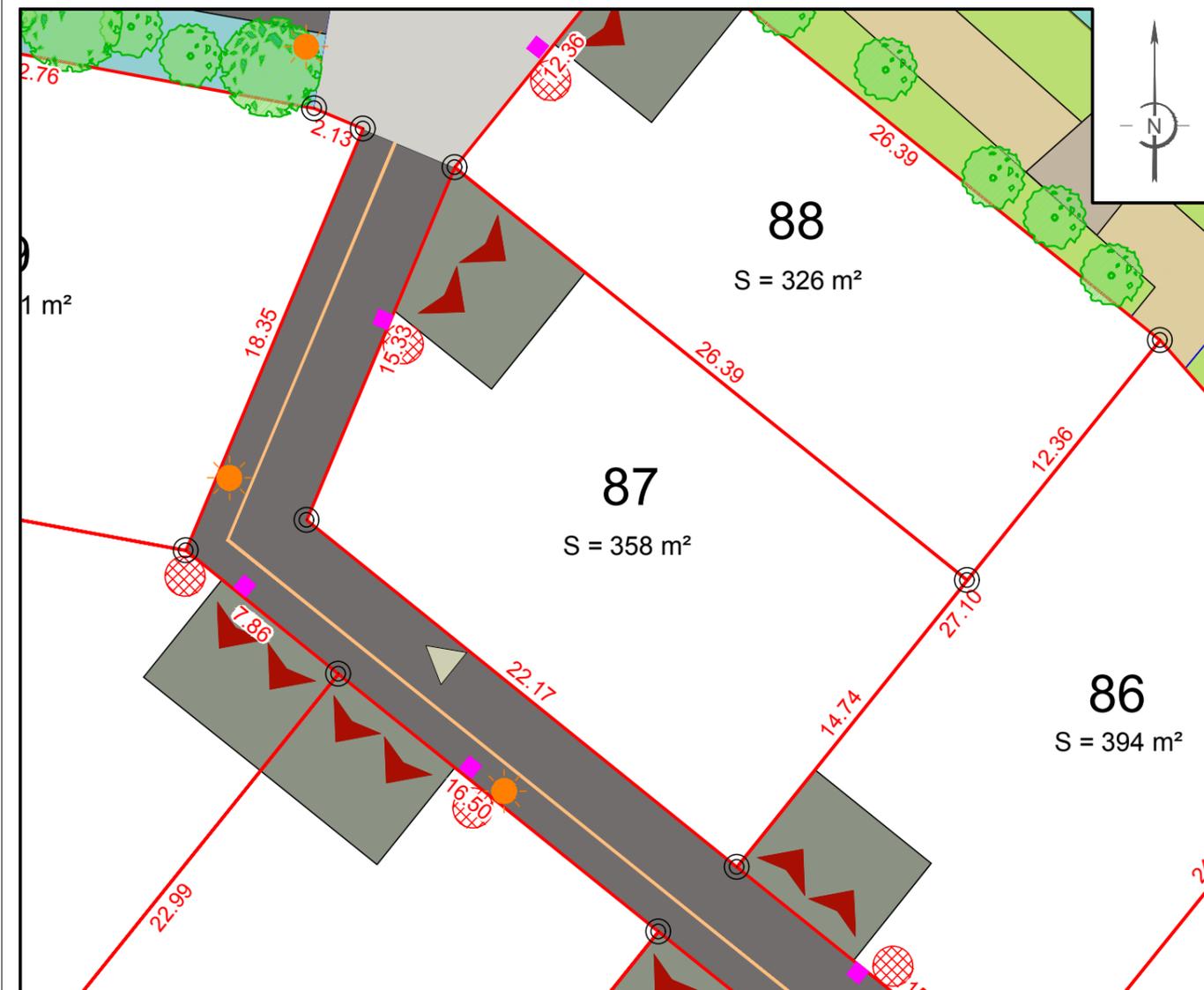


SIT&A CONSEIL

4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 46 34 13 24 / : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 87

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

- Limite parcelle
- 85 Numéro lot
- S : 100 m² Surface lot
- 10.00 Cotation lot
- ⊙ Bornes
- Tabouret EU (position suivant plan de récolement)
- ⊗ Coffrets individuels (position suivant plan de récolement)
- ☀ Candélabre (position théorique)
- Sens de circulation
- ➡ Accès automobile à la parcelle / places de midi
- Arbres ou arbustes Positions indicatives
- Chaussée traitée en enrobés noirs
- émulsions calcaires
- Places de stationnement visiteurs
- Trottoirs et placettes traités en enrobés grenailés
- Allées piétonnes traitées en enrobés noirs
- Noues de collecte des eaux pluviales des voiries
- Zones traitées en espaces verts
- Bande de résine pépite
- OM Aires de présentation des ordures ménagères

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 358 m²
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 170 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : D n° 1906

Dossier : 9181554 Fait le : 24 juin 2025

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :